

INSCRIPTION 2024/2025

à retourner avant le 30 Juin 2024

AU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE DU TARN

L'inscription ne sera effective qu'après instruction de votre demande et validation de votre inscription par le responsable d'antenne.

Lieu d'enseignement souhaité

- | | | | |
|----------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Alban | <input type="checkbox"/> Graulhet | <input type="checkbox"/> Castres | <input type="checkbox"/> St-Sulpice |
| <input type="checkbox"/> Albi | <input type="checkbox"/> Brassac | <input type="checkbox"/> Labruguière | |
| <input type="checkbox"/> Carmaux | <input type="checkbox"/> Lacaune | <input type="checkbox"/> Mazamet | |
| <input type="checkbox"/> Cordes | <input type="checkbox"/> Murat | <input type="checkbox"/> Réalmont | |
| <input type="checkbox"/> Gaillac | <input type="checkbox"/> Vabre | <input type="checkbox"/> Lavaur | |

MUSIQUE & DANSE

PRÉNOM : NOM :

DATE DE NAISSANCE :/...../..... CLASSE À LA RENTRÉE 2024 :

MON ENFANT A CLASSE LE MERCREDI MATIN : OUI NON

ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE : VILLE :

TEL MOBILE (si élève majeur) ----- TEL FIXE -----

EMAIL

ADRESSE :

CP : VILLE :

À JOINDRE OBLIGATOIREMENT

AVIS IMPOSITION 2023 sur revenus 2022
JUSTIFICATIF DE DOMICILE
CERTIFICAT MÉDICAL (pour la danse)

Tout dossier incomplet sera retourné

L'entrée dans les arts

- Éveil (MS, GS)
 Initiation (CP)

De 4 à 6 ans

Instruments

Choix 1 :

Choix 2 :

Choix 3 :

7 ans et plus

Pratiques collectives

Ateliers de pratique collective

Choix 1 :

Choix 2 :

Choix 3 :

7 ans et plus

Danse

- Pré-cursus (CE1)
 Parcours personnalisé
 Parcours diplômant
Classique
Contemporain
Jazz

7 ans et plus

Selon l'âge et la pratique, merci de contacter ou de prendre rendez-vous avec le secrétariat afin de déterminer le parcours qui vous conviendra.

ATTENTION : Tous les cours ne sont pas disponibles sur tous les sites. Merci de vous référer au site internet pour plus de détails.

RESPONSABLE LÉGAL 1 (destinataire facturation et courrier)

PRÉNOM - NOM :

Père Mère Autre

DATE DE NAISSANCE/...../..... LIEU NAISSANCE

ADRESSE (si différente de celle de l'élève) :

CP: VILLE:

Tél mobile -----

Tél fixe -----

EMAIL :

PROFESSION.....

RESPONSABLE LÉGAL 2

PRÉNOM - NOM :

Père Mère Autre

ADRESSE (si différente de celle de l'élève) :

CP: VILLE:

Tél mobile -----

Tél fixe -----

EMAIL :

PROFESSION.....

OBSERVATIONS

TOUTES NOS COORDONNÉES SUR
CMDTARN.FR

JE M'ENGAGE

AU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE DU TARN

MUSIQUE & DANSE

Je soussigné(e) : responsable légal de l'enfant : demande son inscription au Conservatoire pour l'année scolaire 2024-2025. Je déclare demeurer dans la commune de :

1- SUIVI PÉDAGOGIQUE : Je m'engage à suivre le travail de mon enfant. Pour cela je prendrai régulièrement contact avec ses professeurs qui m'informeront de ses progrès notamment grâce aux évaluations consultables sur l'espace élèves du site www.cmdtarn.fr. J'accepte les dispositions du règlement pédagogique ; l'inscription au Conservatoire **comprend la participation obligatoire aux activités prévues par l'établissement** dont le planning sera communiqué en cours d'année. Au cas où mon enfant ne pourrait suivre normalement son (ses) cours, je ferai mon possible pour avertir son (ses) professeur(s).

2- DROIT A L'IMAGE : J'autorise le Conservatoire à photographier, enregistrer, filmer mon enfant lors des spectacles et à utiliser photos, vidéo, enregistrements sans contrepartie financière aux fins de démonstration, information, promotion des réalisations sur tous les supports de communication du Conservatoire. Je m'engage à accepter l'enregistrement de ses prestations en vue d'éventuelles publications télévisuelles ou radiophoniques sans contrepartie financière et à autoriser le Conservatoire à les utiliser à des fins non commerciales. En cas de refus, le signaler par email à contact@cmdtarn.fr.

3- SÉCURITÉ : Je dégage le Conservatoire de toute responsabilité envers mon enfant en dehors de ses cours. J'ai bien pris note que mon enfant n'est sous la responsabilité du Conservatoire qu'à partir du moment où il est confié au professeur dans sa classe et uniquement pour la durée du cours. (Les parents doivent s'assurer de la présence du professeur). En cas de nécessité, j'autorise l'hospitalisation de mon enfant.

4- PAIEMENT : TOUTE ANNÉE COMMENCÉE EST ENTIÈREMENT DUE. Le règlement s'effectue en 1 ou plusieurs fractions, **du 16 Septembre au 30 Novembre 2024** soit par **paiement en ligne** soit par chèque, chèques vacances, chèques collégiens (sport et culture), pass loisirs, pass-culture. **En cas d'absence ou de non remise de l'avis d'imposition, le tarif le plus élevé sera appliqué.** En cochant cette case : je choisis de ne pas fournir mon avis d'imposition et de payer le tarif le plus élevé.

5- Je certifie l'**exactitude des renseignements** ci-dessus et je suis conscient(e) qu'une fausse déclaration est une infraction pénale.

À : le : **Signature :**

CONDITIONS DE RÉSIDENCE

1- Résidents des intercommunalités ou communes adhérentes du Tarn consultez la liste ci-dessous.

Vous bénéficiez du tarif «Territoires adhérents». **Voir grille tarifaire 2024 2025 en ligne sur www.cmdtarn.fr** rubrique Tarifs.
Albi, Alban, Brassac, Carmaux, Castres, Cordes, Gaillac, Graulhet, Labruguière, Lacaune, Lavaur, Mazamet, Murat, Réalmont, St-Sulpice, Vabre.
Autres communes de la **Communauté d'Agglomération de l'Albigeois** : Arthès, Cambon d'Albi, Carlus, Castelnau-de-Lévis, Cunac, Dénat, Fréjairolles, Lescure d'Albigeois, Marssac-sur-Tarn, Puygouzon, Rouffiac, Saint-Juéry, Saliès, Le Séquestre, Terssac, de la **Communauté des communes des Monts d'Alban et Villefranchois** : Ambialet, Bellegarde-Marsals, Curvalle, Le Fraysse, Massals, Miolles, Mont-Roc, Mouzieys-Teulet, Paulinet, Rayssac, St-André, Teillet, Villefranche-d'Albigeois, de la **Communauté d'agglomération Castres-Mazamet** : Aiguefonde, Aussillon, Boissezon, Caucalières, Lagarrigue, Navès, Noailhac, Payrin-Augmontel, Pont-de-Larn, St-Amans-Soult, Valdurenque, de la **Communauté de communes des Monts de Lacaune et Montagne du Haut-Languedoc** : Anglès, Barre, Berlats, Cambon et Salvergues, Castanet le Haut, Escroux, Espérausses, Fraïsse sur Agout, Gijounet, Lamontélarie, Moulin-Mage, Nages, Rosis, Salvétat sur Agout (la), Senaux, Soulié (le), Viane, de la **Communauté de communes Tarn-Agout** : Ambres, Azas, Bannières, Belcastel, Buzet-sur-Tarn, Garrigues, Labastide-St-Georges, Lacougotte-Cadoul, Lugan, Marzens, Massac-Seran, Montcabrier, Roquevidal, St-Agnan, St-Jean-de-Rives, St-Lieux-lès-Lavaur, Teulat, Veilhes, Villeneuve-lès-Lavaur, Viviers-lès-Lavaur.

2-Résidents Tarn non adhérents

Pour l'année 2024/2025, le Comité Syndical a finalement décidé de conserver la possibilité pour les communes non adhérentes, de conventionner avec le CMDT afin que les élèves résidant sur leurs territoires bénéficient du tarif "adhérents".

Les élèves résidant dans une collectivité tarnaise non adhérente au Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn et sans conventionnement se verront appliquer le tarif "Non adhérents". Voir grille tarifaire 2024 2025.

3-Résidents hors Tarn

L'admission des élèves hors Tarn en cycle musique est possible. Le tarif forfaitaire "Hors-Tarn" (sans dégressivité ni prise en compte du quotient familial) est appliqué. Voir grille tarifaire 2024 2025.

4-Résidents tous territoires

L'admission sans conditions de résidence avec des tarifs forfaitaires est possible dans certains ateliers collectifs ainsi que pour les étudiants en cycle musique (sur fourniture de leur carte d'étudiant de l'année en cours). L'admission en cycle de danse au tarif «Territoires adhérents» est aussi possible quelque soit le lieu de résidence. Voir grille tarifaire 2024 2025.